

Orientation 8 Sauvegarder et transmettre le patrimoine immatériel

Orientation 8 Sauvegarder et transmettre le patrimoine immatériel

Mesures de connaissances

«Connaître les savoirs et les usages de la nature sur le territoire ».

Recueillir les savoirs, les savoir-faire, les savoir-vivre et les pratiques ????? ».

Mesures de valorisation

«Valoriser les savoirs et les usages de la nature ».

Contributions attendues des communes

«Soutiennent les démarches respectueuses des savoir-faire et des savoir-vivre valléens ».

page 104

Référence ID de l'article : #1402

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-09-06 10:51